M. GUY HERON
COMMISSAIRE ENQUETEUR

Annonces légales

nice-matin
Jeudi 1er octobre 2020

▽ Avis d'Enquêtes

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
COMMUNE DE VALLAURIS

PREMIER AVIS

Enquête publique sur la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations

Par arrêté préfectoral en date du 21 septembre 2020 abrogeant l'arrêté du 7 février 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de révision du PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de révision du PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté n° F -093-17-P-0153 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, la révision du plan de prévention des risques d'inondations de la commune de Vallauris n'est pas soumis à l'évaluation environnementale. Les informations environnementales se rapportant au projet de révision du PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 19 octobre au 20 novembre 2020 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Vallauris, place Jacques-Cavasse, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 26 novembre 2019, M. Guy HERON (officier de gendarmerie, en retraite), comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes en la commune de Vallauris :

- le 23 octobre 2020, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à la Mairie - place Jacques Cavasse 06220 Vallauris
- le 28 octobre 2020, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à la Mairie - place Jacques Cavasse 06220 Vallauris
- le 9 novembre 2020, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à la Mairie - place Jacques Cavasse 06220 Vallauris
- le 20 novembre 2020, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à la Mairie - place Jacques Cavasse 06220 Vallauris

La personne responsable du projet est monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer - Service de l'État dans les Alpes-Maritimes - Direction départementale des territoires et de la mer. - CADAM - Service déplacements risques sécurité/ Pôle risques naturels et technologiques 147 boulevard du Mercantour - 06286 Nice Cedex 3.

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de Vallauris, Place Jacques Cavasse, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 19 octobre au vendredi 20 novembre 2020 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant : https://www.registredemat.fr/ppri-vallauris

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plansde-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique

Les observations et remarques peuvent également êtres adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention« Ne pas ouvrir», à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au projet de révision du PPR d'inondations de la commune de Vallauris. - mairie - place Jacques-Cavasse - 06220 Vallauris ou par email à l'adresse suivante : ppri-vallauris@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 19 octobre au vendredi 20 novembre 2020 inclus, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, en mairie de Vallauris, Place Jacques Cavasse.

À l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- adressée par le Préfet à la mairie de Vallauris pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
- tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :
- adressée par le Préfet à la mairie de Vallauris pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
- tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-desplans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique

▽ Vie des Sociétés

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 septembre 2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : ASTUC
Forme : Société civile immobilière
Capital social : 1000 €
Siège social : 639, chemin des Groules, 06740 Chateauneuf
Objet social : Achat immobilier
Gérance : M. Jacques BARRERE demeurant 639 Chemin des Groules, 06740 Chateauneuf
Mme Fabienne BARRERE demeurant 639 Chemin des Groules, 06740 Chateauneuf
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRASSE

▽ Erratum

ERRATUM - AVIS AU PUBLIC

L'avis de la préfecture des Alpes-Maritimes, paru par erreur dans nos colonnes de Nice-Matin en date du 30 septembre 2020 concernant « PREALABLE A L'OUVERTURE DE LA PARTICIPATION PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE DU PROJET DE REALISATION DE LA ZAC BREGUIERES SUR LA COMMUNE DE GATTIERES », n'aurait pas dû paraître.

Veuillez nous excuser pour cette erreur technique.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 € HT pour les Alpes-Maritimes.

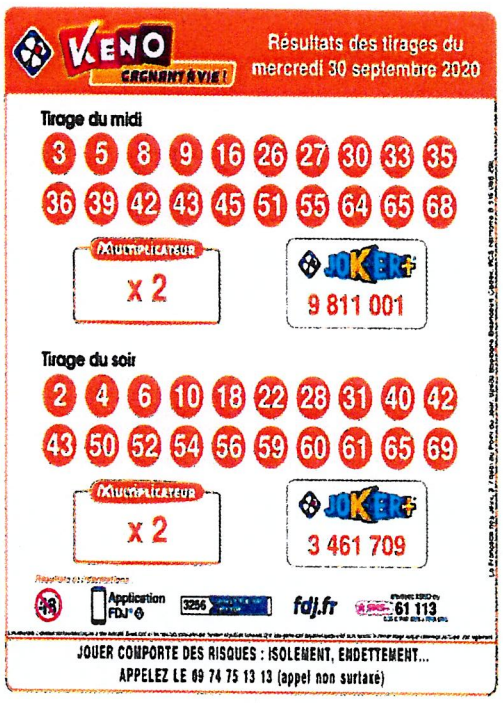

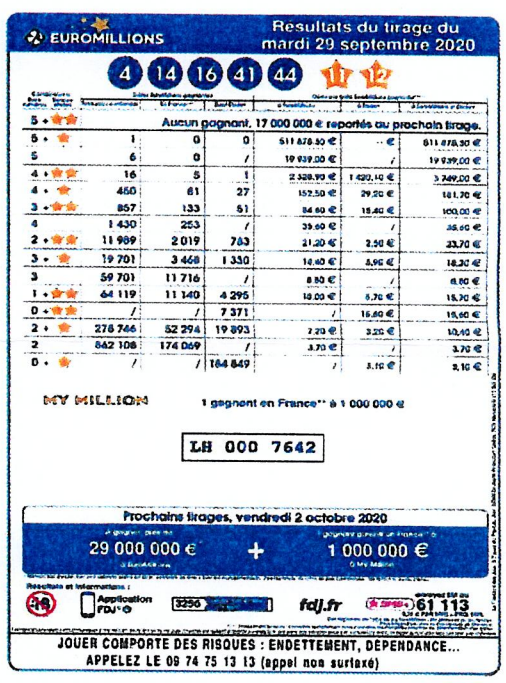

M. Guy HERON
COMMISSAIRE ENQUETEUR

« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

nice-matin
UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES
SIMPLE - RAPIDE - EFFICACE
VIE DES SOCIÉTÉS
www.clic-legales.com
MARCHÉS PUBLICS
www.nicematinmarchespublics.com
AVIS ADMINISTRATIFS
Adressez vos demandes par mail
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PUBLICATIONS
Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr